

# DOSSIER DE PRESSE



## Pose de la 1<sup>ère</sup> pierre de la station GNV- bioGNV

Lasse, commune déléguée de Noyant-Villages

Jeudi 28 avril 2022



# Station d'avitaillement GNV-bioGNV de Lasse

---

***Située en entrée de la ZAC de la Salamandre, la station GNV de Lasse va bientôt sortir de terre. Elle vient renforcer le développement de la mobilité GNV dans le Maine-et-Loire et accompagner le développement de cette zone d'activité où « les Serres de la Salamandre » sont déjà installées depuis 8 mois et produisent les premiers légumes.***

Installée au cœur de l'écosystème industriel qui se développe autour de l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre, la station distribuera du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), carburant propre et à faible empreinte carbone sous la forme bio GNC produit grâce aux unités de méthanisation. Elle répond à une logique d'économie circulaire et de décarbonation du territoire. La création de cette station est donc cohérente avec le développement de deux projets de méthanisation en cours sur le territoire de Baugeois Vallée, portés par des groupements d'agriculteurs, et qui injecteront bientôt du gaz dans le réseau GRDF.

## **Genèse du projet**

L'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre de Lasse est le dernier maillon de la filière globale des déchets ménagers du territoire du SIVERT : elle permet de valoriser les ordures ménagères résiduelles en énergie. En exploitation depuis 2006, elle fonctionne sur le même principe que les centrales thermiques au fuel ou à gaz, à partir des déchets ménagers des citoyens. L'énergie produite est équivalente à la consommation électrique annuelle d'une ville de 30 000 habitants.

En 2014, le SIVERT de l'Anjou engage une réflexion pour récupérer et valoriser la chaleur non utilisée lors de la production d'électricité à l'UVE Salamandre : la chaleur fatale. Le projet de serres de tomates, porté par le Potager de Jade, est retenu.

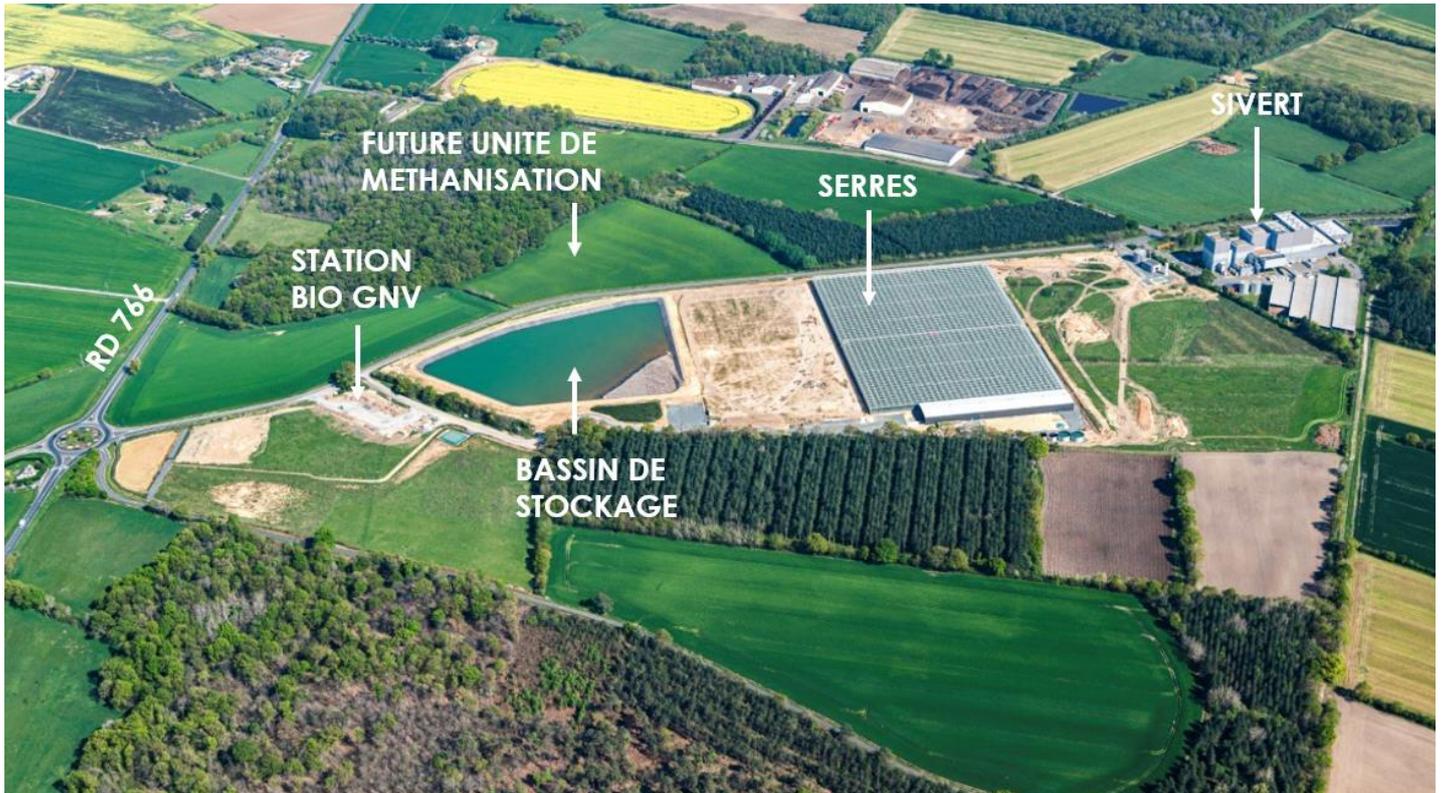
En 2017, le projet s'élargit à de multiples acteurs et devient ECO CIR, un programme concret d'ÉCOonomie CIRculaire au service du territoire.

Les arrêts techniques annuels de l'UVE Salamandre ne permettent pas d'alimenter les serres en chaleur toute l'année : le choix est fait de raccorder la ZAC Salamandre au réseau de gaz, et de construire une chaufferie gaz pour pallier ces interruptions. Le projet de station GNV/BioGNV prend alors naissance, fruit d'une collaboration entre différents acteurs du territoire. La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Baugeois-Vallée Énergies Renouvelables (BVER) est constituée le 22 février 2021. Elle regroupe six entités : la communauté de communes Baugeois-Vallée, le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (Siéml), la SEM locale Alter Énergies, le SIVERT, le bureau d'études Incub'Ethic, et les porteurs du projet de méthanisation Noyant Bio-Énergies.

Depuis plusieurs années, une vingtaine d'exploitants agricoles du Noyantais mène une réflexion sur la création d'une unité de méthanisation. Ils saisissent l'opportunité de l'extension

du réseau de gaz à Lasse pour réaliser ce projet, en créant la société « Noyant Bio Energie ». Un groupement d'exploitants de Baugé-en-Anjou, Baugé Agri Méthane, leur emboîte le pas. Le cabinet Incub'Ethic, bureau d'études et de pilotage de projets, est sollicité autour des problématiques de mobilité soulevées au lancement du projet ECOCIR, afin de proposer une solution au problème de l'autosolisme et du transport en milieu rural et péri-urbain. Le programme Mobil'Ethic apporte une offre complète de mobilité avec pour objectif d'apporter des moyens de transport durables, en adéquation avec les besoins du salarié.

Localisation de la station BioGNV – ZAC La Salamandre



### **Caractéristiques de la station BVér**

Notamment destinée aux poids lourds et aux flottes professionnelles, la station sera disponible 24h sur 24, 365 jours par an, et pourra également accueillir le grand public grâce à un système de paiement par carte bancaire. Elle permet aux acteurs économiques et aux collectivités de participer pleinement à la transition énergétique, en convertissant leurs flottes de véhicules au bioGNV, comme pour le transport de voyageurs, le transport de marchandises, la collecte des déchets, les travaux publics et la logistique.

Equipée de deux pistes avec un distributeur placé sur un îlot central, la station pourra avitailler jusqu'à 4 poids lourds par heure. Sur une journée pleine, elle pourra réaliser l'équivalent de 25 pleins poids lourds. A terme, en cas d'affluence importante, la station a été conçue pour être agrandie et recevoir un second îlot et une 3ème piste d'avitaillement, passant sa capacité à 7 équivalents poids lourds par heure, et 40 par jour.

### La station en chiffres

- 2 pistes de distribution
- 2 compresseurs de 400 Nm<sup>3</sup>/h + 1 tonne de stockage de gaz,
- borne de paiement CB sécurisée 24h/24 et 7j/7
- Capacité: 4 équivalents poids lourds/h, 25/j en phase 1 , puis 7 poids lourds/h et 40/j en phase 2.

### Le chantier

L'entreprise EPM GAS a été retenue par appel d'offre en mai 2021 pour assurer la construction, l'exploitation et la maintenance du site. Après une phase d'étude, le chantier a démarré en mars. La future station est désormais entrée en phase de travaux. Sa mise en service est prévue pour l'été 2022.

### Maitrise d'ouvrage

Maitre d'ouvrage : SCIC-SAS BAUGEOIS VALLEE ENERGIES RENOUVELABLES (BVér)

Maitre d'ouvrage délégué : ALTER ENERGIES

Assistant à maitre d'ouvrage : SPMO GROUPE IMING

### Les entreprises

Conception réalisation : EPM GAS TECHNOLOGY FRANCE

VRD (sous-traitant) : EUROVIA ATLANTIQUE

Contrôle technique : APAVE NORD-OUEST

Coordination SPS : ANJOU MAINE COORDINATION SPS

### Montage financier

Le projet de station représente un coût d'investissement 1 200 000 euros.
---

En plus des fonds apportés par les six associés, le projet est financé via deux emprunts bancaires souscrits auprès du Crédit Coopératif et de la Banque des Territoires.

### *Avancement des travaux au 26 avril 2022*



## **Un projet soutenu par la Région des Pays de la Loire**

Le projet de station GNV/bioGNV de Lasse a bénéficié d'une aide régionale. Le développement des mobilités durables est un des axes forts des actions menées pour la transition énergétique mise en œuvre par la Région des Pays de la Loire. Cela passe notamment par le développement des motorisations alternatives (électrique, GNV et hydrogène). Le maillage en stations publiques en Pays de la Loire est essentiel pour lever les freins à la conversion au GNV. La Région a réalisé en 2016 une étude stratégique sur le déploiement du GNV qui prévoyait 86 stations en 2030.

Les stations devront être alimentées prioritairement en BioGNV d'origine locale (unités de méthanisation), au travers de certificats de garantie d'origine et devront être ouvertes au public.

La Région des Pays de la Loire a adopté en septembre 2020 un règlement pour soutenir les projets de stations GNV sur son territoire, alimentées prioritairement en bioGNV d'origine locale. Ce règlement comporte également un volet pour soutenir l'acquisition ou la location de véhicules fonctionnant au bio-GNV par les transporteurs et les collectivités ligériens.

Pour plus d'informations sur le dispositif d'aide aux stations :

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/soutien-aux-stations-biognv>

Pour plus d'informations sur le dispositif d'aide aux véhicules :

<https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/aide-lacquisition-ou-location-de-vehicules-gnv>

La Région contribue de manière active au projet en participant au financement du projet avec un engagement pour un maximum de 200 000 € pour la construction de cette station publique d'avitaillement GNV.

## **Un mode de portage unique en France**

Cette station est le fruit d'une collaboration entre différents acteurs du territoire réunis sous forme d'une société coopérative (SCIC-SAS). En effet, la société Baugeois-Vallée Énergies Renouvelables (BVER) s'est constituée officiellement le 22 février 2021 pour porter ce projet avec un capital de 200 000 €.

Elle regroupe six entités issues des secteurs publics et privés.

### Répartition de la participation

- Communauté de Communes Baugeois Vallée (34 %)
- Alter énergies (26 %)
- Noyant Bio Energies (15 %)
- Le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire - Siéml (10%)
- Incub'Ethic (10%)
- SIVERT (5%)

## **Focus sur le GNV / la mobilité GNV**

Le gaz naturel véhicule (**GNV**) peut être utilisé dans les motorisations actuelles de véhicules équipés de réservoirs spécifiques. Il s'agit d'un carburant comprimé à 200 bars (gaz naturel comprimé GNC) ou liquéfié à - 160°C (gaz naturel liquéfié GNL).

Le GNC issu du réseau de gaz permet de valoriser le biogaz produit sur les territoires par notamment les unités de méthanisation.

Ce carburant présente de nombreux atouts environnementaux face au gazole :

- une réduction des gaz à effet de serre (GES) de l'ordre de 10 % pour le GNV et de l'ordre de 90 % pour le bioGNV
- une baisse significative des polluants atmosphériques de l'ordre de 70 % pour les NOx (oxydes d'azote) et la quasi-totalité des émissions de particules\*

Un véhicule roulant au gaz émet moins de bruit, un atout non négligeable notamment dans les zones urbaines denses.

*Sources : DENA, The role of natural gas and biomethane in the fuel mix of the future in Germany CONCAWE et al. Well-to-wheel analysis of future automotive fuels and powertrains in the European context. 2007 et Historique des émissions des moteurs PL IVECO diesel et GNV sur la période 1997-2009, ADEME et UTAC, 2009.*



La communauté de communes Baugeois-Vallée est située dans la Région des Pays de la Loire, reconnue pour son dynamisme et son attractivité. Elle regroupe les 7 communes de Baugé en Anjou, Beaufort-en-Anjou, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon, La Ménittré, Noyant-Villages, la Pellerine. Sa situation privilégiée entre l'Ouest, le Centre et le bassin parisien, ainsi que sa proximité avec les villes d'Angers, de Nantes et du Mans en fait une terre d'accueil idéale pour les entreprises et un acteur central du développement économique et territorial.

Pour rappel, la Communauté de communes a adopté son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en décembre 2019 et s'est dotée de la compétence Mobilités en janvier 2021. Un des axes prioritaires étant de favoriser le développement des mobilités durables pour ses 36 000 habitants, ses 11 000 emplois et ses 3000 entreprises.



Outil des collectivités au service de la transition énergétique en Maine-et-Loire, Alter Energies développe de manière opérationnelle leurs stratégies d'énergies renouvelables en finançant et en exploitant des projets.

Créée en 2010, elle est le fruit d'un partenariat entre des collectivités locales (Département de Maine-et-Loire, Etablissements publics de coopération intercommunale – EPCI - et SIEMML) et des partenaires bancaires régionaux et nationaux (Caisse des dépôts et consignation, Caisse d'épargne, Banque populaire, Crédit agricole, Crédit mutuel).

Après s'être développée principalement sur les toitures photovoltaïques, elle a renforcé son développement en réalisant et exploitant des centrales solaires au sol de grande envergure, un 1er parc éolien, des unités de méthanisation et des stations BioGNV.

Elle peut aujourd'hui accompagner un grand nombre de projets de tous type d'énergies renouvelables directement disponible sur son terrain de jeu à l'échelle du département de Maine-et-Loire.

[www.anjouloireterritoire.fr/alter-energies](http://www.anjouloireterritoire.fr/alter-energies)

Depuis plusieurs années, le syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire est un acteur public engagé dans la transition énergétique qui porte de nombreuses actions dont notamment :

- Le déploiement et l'exploitation d'un réseau d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) de 196 bornes à l'échelle départementale.
- Le déploiement de stations d'avitaillement [GNV](#)/bioGNV, en lien avec les projets locaux de méthanisation et dans une logique de développement local et d'économie circulaire. Le premier projet de station est celui de Lasse (Noyant-Villages). Des études de potentiel sont actuellement en cours pour des projets de stations dans les Mauges et à l'Ouest d'Angers.
- La mise en place d'outils et l'accompagnement des stratégies territoriales pour favoriser le développement des énergies renouvelables et du photovoltaïque en particulier (centrale au sol, ombrières, toiture).

[www.sieml.fr](http://www.sieml.fr)



Le SIVERT, Syndicat Intercommunal de Valorisation et de Recyclage Thermique des Déchets de l'Anjou, a pour compétence le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés produits sur son territoire, après valorisation matière (emballages) et valorisation organique (déchets verts).

Le SIVERT dispose de deux outils performants : le centre de tri Anjou Tri Valor à Saint-Barthélemy-d'Anjou, et l'Unité de Valorisation Énergétique Salamandre sur la commune de Lasse. Le syndicat fédère deux syndicats de collecte, deux communautés de communes et une communauté d'agglomération, soit 205 communes, de la moitié Est du Maine-et-Loire ainsi que des communes limitrophes d'Indre-et-Loire.



INCUB'ETHIC est un bureau d'études et de conseil en transition énergétique, dont la vocation est d'accompagner les entreprises et les collectivités à consommer moins et mieux et de réduire le coût de leurs travaux et investissements. Notre vision est l'efficacité énergétique comme outil puissant d'un développement économique durable.

Notre valeur ajoutée réside dans notre approche pluridisciplinaire combinant nos différentes solutions : bureau d'étude technique, prestations de conseil et de pilotage, services d'ingénierie financière et formation.



Noyant Bio Energies (NBE) est une société constituée de 20 exploitations agricoles sur la commune de Noyant Villages dans un rayon de 15 km (18 fonds de l'élevage de bovins, caprins, porcins ou volailles ; 2 exploitations sont en céréales uniquement), et portant un projet de méthanisation à proximité de la station GNV.

La mise en service de l'unité de méthanisation est prévue en 2023, avec un débit d'injection de 160 Nm<sup>3</sup>/h de bio-méthane. Les Garanties d'Origine (GO) gaz vert générées par NBE permettront de proposer la distribution de BioGNV locale à la station BVér.



Face à l'enjeu écologique et climatique, la Région des Pays de la Loire s'est engagée comme chef de file en matière de qualité de l'air et d'énergie, afin d'œuvrer à la valorisation et à l'intégration des énergies renouvelables sur le territoire. Les Pays de la Loire portent l'ambition de devenir la 1<sup>ère</sup> région pour les mobilités durables.

Pour y parvenir, la Région investit et agit au quotidien afin de développer et promouvoir les transports collectifs publics sur son réseau Aléop et proposer des solutions concrètes en faveur des motorisations alternatives. Le déploiement du réseau de bornes de recharge électriques rapides et d'avitaillement en biogaz, et le développement de la filière hydrogène sont au cœur de l'action régionale pour accompagner la transition écologique.

# Contacts presse

## **Baugeois-Vallée**

Willy Merlet, Directeur du Développement Economique  
[willy.merlet@baugeoisvallee.fr](mailto:willy.merlet@baugeoisvallee.fr) – 02 41 84 49 46

## **Alter Energies**

Jean-François Gruau, Responsable d'Opérations Alter Energies  
[jf.gruau@anjouloireterritoire.fr](mailto:jf.gruau@anjouloireterritoire.fr) - 02 41 18 21 47

## **Siéml**

Marine Adrion, Responsable projets mobilité durable  
[m.adrion@sieml.fr](mailto:m.adrion@sieml.fr) – 02 41 20 75 20

## **SIVERT**

Audrey PIRON, Chargée de communication  
[audrey.piron@sivert.fr](mailto:audrey.piron@sivert.fr) – 02 41 82 58 24

## **Région des Pays de la Loire**

Sophie FERGER, Attachée de presse  
[sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97